

M / Mme / Melle
Habitants de l'immeuble/du lotissement/.....
XX000 COMMUNE

Bayonne le

à Mr ou Mme le Maire

Monsieur/Madame le Maire,

Nous venons d'apprendre que les compteurs électriques de nos habitations allaient être retirés par la société ErDF ou ses sous-traitants, et remplacés par des compteurs communicants de type Linky, lesquels sont extrêmement controversés pour de nombreuses raisons (*).

Contrairement aux compteurs de gaz ou d'eau, **les compteurs d'électricité sont propriété des collectivités** (généralement des communes) même en cas de délégation de compétences, et ce depuis la transformation d'EDF en société anonyme et la création d'ErDF en 2004/2005. Ce qui est confirmé par les différentes instances comme la *Commission de régulation de l'énergie* ou encore la *Fédération nationale des collectivités concédantes et régies*.

De fait, **les maires conjointement avec leur concessionnaire courent le risque d'être mis en cause** suite aux différents dommages qui pourraient être causés par les compteurs Linky (incendies, pannes d'ordinateur, de l'électroménager, habitants devenant subitement électro-sensibles, etc,) dangers qui n'existent pas avec les compteurs actuels.

Nous souhaiterions savoir si vous avez donné votre accord à ErDF pour changer les compteurs électriques de la commune au profit de compteurs Linky :

- si oui, Pourrions-nous obtenir la copie de ces documents d'autorisation? Il est encore temps de revenir sur cette décision précipitée, nous vous prions donc d'organiser instamment un débat public sur le sujet, l'installation des nouveaux compteurs se faisant à marche forcée.

- si non : Nous vous demandons d'organiser rapidement un débat public sur le sujet avec la population et de refuser, par délibération municipale le remplacement des compteurs actuels par des compteurs Linky en attendant cette consultation citoyenne que nous souhaitons éclairée et impartiale,

Certains que la qualité de vie, la santé et la sécurité des habitants de la commune vous sont chères, nous espérons de votre part une prompte réponse et vous prions M Le/La Maire d'accepter nos respectueuses salutations.

Signatures

(*) voir par exemple sur <http://refus.linky.gazpar.free.fr>, un site web spécialement mis en ligne pour les municipalités.